

Département du Loiret
Arrondissement de Montargis



Mairie - 10 Place de l'Eglise
45630 BEAULIEU-SUR-LOIRE

☎ 02.38.35.80.48
✉ mairie@beaulieu-sur-loire.fr
www.beaulieu-sur-loire.fr

N° 2025-037

Envoyé en préfecture le 14/10/2025

Reçu en préfecture le 14/10/2025

Publié le

ID : 045-214500290-20251009-2025037-DE



COMMUNE DE BEAULIEU-SUR-LOIRE

CONSEIL MUNICIPAL

Extrait du Registre des Délibérations

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ, le NEUF OCTOBRE à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire à la salle des fêtes en séance publique, sous la présidence de Monsieur HECQUET Jacky, Maire.

Etaient présents : HECQUET Jacky, JACQUIER Hervé, DESCHAMPS Céline, BERTRAND Isabelle, SIGNORET Yannis, LAURENT Martine, DELSARTE Séverine, LECLERCQ Marie-Christine, BONNEFONT Francis, LEYOUR Martial, LEMAIRE Christiane, GAUCHER Claude, BROUSSIN Patricia, RAGU Guillaume.

Formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : CHAILLOUX Marie-Laure, BRETON Nelly

Absents : COZETTE Laetitia

Mme BERTRAND Isabelle a été désignée secrétaire de séance.

Date de la convocation	
6 octobre 2025	
Date d'affichage	
6 octobre 2025	
Nombre de Conseillers	
En exercice	17
Présents	14
Votants	16

Objet : SERVICE EAU - Avis sur le rapport annuel d'exploitation 2024.

Monsieur le Maire rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité des services d'eau et d'assainissement.

Ces rapports doivent être présentés à l'assemblée délibérante dans les 9 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération.

Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service.

Après présentation de ce rapport par Monsieur JACQUIER Hervé, l'assemblée délibérante :

☞ **Adopte** le rapport 2024 sur le prix et la qualité du service public d'Alimentation en Eau Potable, de Beaulieu-sur-Loire.

Ce dernier sera transmis aux services préfectoraux en même temps que la présente délibération.

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, le rapport annuel « service eau potable » pour 2024.

La secrétaire de séance

Isabelle BERTRAND

Pour extrait conforme,
Le Maire,



JACKY HECQUET